



Les préfetures d'Ile de France cherchent volontaires pour exercer une mission dans les EHPAD.
Petite annonce, qui n'est pas de la fiction comme vous pouvez lire le message que nous avons récupéré :

« L'épidémie de Covid 19 touche particulièrement les EHPAD et notamment ceux d'Ile de France. Cette situation a conduit le cabinet du Premier ministre à demander au Préfet de Région de mettre en place un dispositif régional de renfort en moyens administratifs. Les directeurs d'établissements sont en effet fortement sollicités et ont besoin d'être soutenus dans leurs tâches administratives, considérablement alourdies par la coordination des actions à mener, les obligations en matière de reporting et la réponse aux sollicitations des familles des résidents.

Dans ce contexte, il est fait appel à un vaste mouvement de solidarité auprès des cadres A et B prioritairement mais C également des administrations déconcentrées régionales et départementales d'Ile de France, afin de constituer, sur la base du volontariat, un vivier de renforts, appelé à rejoindre dans les meilleurs délais les équipes administratives des EHPAD, sur la base d'une liste prioritaire d'établissements et pour remplir des tâches administratives telles que :

- ⇒ Veille de boîte mail et identification des messages urgents nécessitant une réponse ;
- ⇒ Aide à l'appropriation des doctrines diffusées et des outils d'aide aux établissements ;
- ⇒ Aide aux renforts RH (identification des besoins, aide au remplissage des différentes plateformes pour solliciter des renforts RH) ;
- ⇒ Aide à l'interface avec l'ARS ;
- ⇒ Aide aux remplissages des enquêtes ;
- ⇒ Aide éventuelle à la procédure de contrats de travail des renforts.

Il s'agit d'épauler les équipes de direction des EHPAD, qui sont sur-sollicitées et/ou fragilisées du fait d'absences pour cause de maladie. Cette opération exceptionnelle, à la hauteur du besoin, se fera dans des conditions sanitaires et des modalités juridiques appropriées :

- Sur le plan sanitaire, l'ARS garantit la présence de masques et de gel hydro-alcoolique à la disposition des agents concernés, qui devront par ailleurs, et bien évidemment, respecter les « mesures barrière ». Comme les personnels et les résidents, les agents feront l'objet d'un test de dépistage par mesure de protection.
- Sur le plan juridique, le cadre va être déterminé et sera vraisemblablement une mise à disposition, et dont les modalités vous seront précisées prochainement.

La crise inédite que nous vivons mobilise les agents de l'Etat, et les valeurs qu'ils défendent. C'est pourquoi je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre responsabilité pour venir soutenir les équipes des EHPAD, et apporter ainsi un soutien aux plus âgés et plus fragiles d'entre nous..... »



Notre syndicat rappelle et exige que ce recrutement ne se fasse que sur la base du volontariat personnel et non imposé !!

Notre syndicat a d'ores et déjà attiré l'attention du Ministère sur la situation administrative des collègues VOLONTAIRES dans cette mission (horaires, week-ends ...) et surtout sur les conditions de travail (sécurité, protection, facilité d'exercer ..).

Vos représentants en CHSCT NATIONAL interpellent le Ministère sur toutes ces questions et lui rappelleront son rôle pénal en cas de dysfonctionnement.

Votre sécurité, notre priorité !!!

**NOTRE SYNDICAT DEFENDRA LES COLLEGUES OUBLIES
PAR LE MINISTRE, CEUX QUI BOSSENT DANS L'OMBRE !!**



Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefetures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité sur :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefetures.com>

Facebook : FO Prefetures Twitter : @fopref